

## 1. Périmètre

Cette note concerne les contrats étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 entre le 01/09/2018 et le 31/08/2019. Les données relatives aux contrats ont été extraites depuis SIHAM, puis croisées, par le SESAP, avec les données Apogée afin de déterminer le profil de chaque étudiant.e.

Un.e étudiant.e peut avoir un ou plusieurs contrats étudiants sur l'année universitaire.

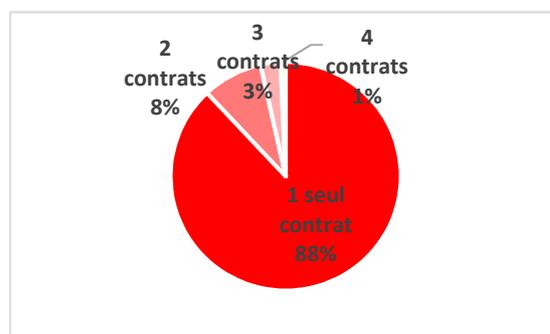
La durée du contrat et son nombre d'heures saisis dans SIHAM sont les valeurs limites ou prévisionnelles du contrat et ne reflètent pas systématiquement la réalité des heures faites.

## 2. Effectifs et taux de féminisation

Au cours de l'année universitaire 2018/2019, 165 contrats étudiants ont été signés à l'université Lyon 2 par 142 étudiant.es différent.es. Près de neuf étudiant.es sur dix ont signé un seul contrat. En 2017/2018, 184 contrats étudiants avaient été signés à l'université Lyon 2, par 157 étudiant.es.

Nombre de contrats par étudiant.e

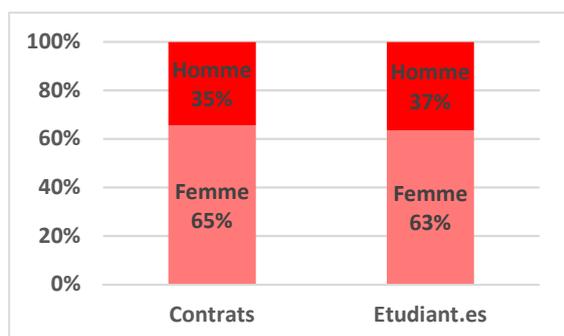
	Nombre d'étudiant.es
1 seul contrat	125
2 contrats	12
3 contrats	4
4 contrats	1
<b>Total</b>	<b>142</b>



Sur les 165 contrats étudiants, 108 ont été établis pour des femmes, soit un taux de féminisation des contrats de 65%. Le taux de féminisation des étudiant.es sous contrat est de 63%. En 2017/2018, ces taux s'élevaient respectivement à 68% et 69%.

Répartition des contrats et étudiant.es par sexe

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
Femme	108	90
Homme	57	52
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>142</b>



### 3. Typologie des étudiant.es

Sur les 142 étudiant.es ayant eu un ou plusieurs contrats, 108 étaient des étudiant.es de l'université Lyon 2, soit plus de 76%. Parmi ces étudiant.es Lyon 2, 58 étaient boursier/sières, soit 54%. En 2017/2018, 80% étaient des étudiant.es de l'université Lyon 2, dont 55% étaient boursier/sières.

A titre de comparaison, la part des boursier/sières sur l'ensemble des étudiant.es Lyon 2 en formation initiale était de 29% pour l'année universitaire 2018/2019 (source : SESAP). On constate donc que les boursier/sières sont plus souvent recruté(e)s que les non boursier/sières.

#### Répartition des contrats et étudiant.es par profil

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
<b>Etudiant.e Lyon 2</b>	<b>122</b>	<b>108</b>
Boursier/sière	64	58
Non boursier/sière	58	50
<b>Etudiant.e extérieur.e</b>	<b>43</b>	<b>34</b>
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>142</b>

Parmi les étudiant.es Lyon 2 ayant eu un ou plusieurs contrats sur l'année universitaire 2018/2019, la majorité d'entre eux étaient des étudiant.es de master (58%, contre 68% en 2017/2018).

#### Répartition des contrats et étudiant.es Lyon 2 par niveau de formation

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
<b>Licence</b>	<b>40</b>	<b>36</b>
Licence 2	8	8
Licence 3	32	28
<b>Master</b>	<b>73</b>	<b>63</b>
Master 1	38	31
Master 2	35	32
<b>Doctorat</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Prépa agreg</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Autre</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>108</b>

### 4. Durée et nombre d'heures au contrat

Plus de la moitié des contrats étudiants ont une durée inférieure à 4 mois (52%, contre 59% en 2017/2018). Le plus court des contrats étudiants de l'année universitaire 2018/2019 a duré 8 jours ; le plus long a duré 306 jours.

Pour mémoire, les contrats sont pris pour les durées suivantes :

- 670 heures maximum entre le 1/9 et le 30/6 soit 67 heures par mois
- 300 heures maximum entre le 1/7 et le 31/8 soit 150 heures par mois

#### Répartition des contrats étudiants selon leur durée

	Nombre de contrats	Nombre d'heures moyen	Quotité moyenne
Moins d'1 mois	31	28	35%
Entre 1 et 2 mois	7	86	38%
Entre 2 et 3 mois	16	54	13%
Entre 3 et 4 mois	31	69	13%
Entre 4 et 5 mois	3	154	22%
Entre 5 et 6 mois	6	105	12%
Entre 6 et 7 mois	9	128	13%
Entre 7 et 8 mois	10	162	14%
Entre 8 et 9 mois	12	498	38%
Entre 9 et 10 mois	26	660	45%
Entre 10 et 11 mois	14	670	44%
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>248</b>	<b>28%</b>

Quotité = nombre d'heures au contrat / (1824h / 365 j x nombre de jours au contrat)

61% des contrats étudiants ont un nombre d'heures inférieur à 150h ; ce taux s'élevait à 69% en 2017/2018. Le nombre d'heures minimum au contrat constaté sur l'année 2018/2019 est de 10h, contre 670h pour le nombre maximum.

## 5. Services ayant recours aux contrats étudiants

Le SCUIO-IP est le service qui a le plus recruté d'étudiant.es pour l'année universitaire 2018/2019.

#### Répartition des contrats étudiants par service

	Nombre de contrats	Nombre d'heures moyen	Durée moyenne en jours
Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)	37	44	68
Direction des systèmes d'information (DSI)	29	633	281
Institut des sciences et des pratiques d'éducation et de formation (ISPEF)	28	20	111
Service commun de la documentation (SCD)	22	536	240
Service universitaire d'activités physiques et sportives (SUAPS)	11	109	204
Service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP)	10	60	106
Service de la vie étudiante	8	313	160
Centre international d'études françaises (CIEF)	6	37	10
Direction des relations internationales (DRI)	4	300	257

Institut Universitaire de Technologie Lumière	3	457	198
Service de l'action artistique et culturelle (AAC)	3	200	121
Musée des moulages (MUMO)	3	134	181
Institut de la communication (ICOM)	1	420	299
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>248</b>	<b>161</b>

Dans l'ensemble, les contrats étudiants sont moins nombreux, mais ils durent plus longtemps (248h sur 161 jours en moyenne, contre 220h sur 143 jours en 2017/2018).